

EXPRESSO

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (SCCUL)

Volume XIV, numéro 2 – Décembre 2009



SOMMAIRE

2	Chronique du CRT
3	Bilan 2008-2009
4	Neuf syndicats du Regroupement université FNEEQ-CSN signent une entente de solidarité
5	Évelyne Guay, récipiendaire du Prix <i>Distinction en enseignement</i>
6	André Simpson, récipiendaire du Prix <i>Volume</i>
7	Des coupons pour la reconnaissance
8	Le succès du système d'éducation finlandais
10	Élections au Collège électoral des chargés de cours

Fermeture du bureau pendant la période des fêtes

Le bureau du SCCUL sera fermé du lundi 21 décembre 2009 à 16h30 jusqu'au mercredi 6 janvier 2010 à 9h.

ALINE PAGEAU LAUZIÈRE

pour les membres du comité de relations du travail

Quand un cours est retiré

Quand on nous attribue un cours qui est par la suite retiré ou annulé sans qu'il y ait faute de notre part et que nous ne l'avons pas refusé, le point de classement prévu pour cette charge nous est accordé. De plus, nous pouvons recevoir une indemnité égale à 12% du traitement prévu (article 10.16), mais...

Dans notre convention actuelle, si le cours attribué est remplacé par une attribution de même valeur dans la même année universitaire, le chargé de cours est réputé servi et ne reçoit ni le point de classement, ni l'indemnité prévus à l'article précédent (article 10.17).

En clair, si un cours vous est retiré à la session d'automne, et qu'on vous attribue un cours à la session d'hiver, le tour est joué, et vous ne touchez pas le 12%. Si un cours vous est retiré à la session d'hiver, et que vous n'enseignez pas à la session d'été, vous toucherez le pointage et le 12%.

Comme quoi il faut prier que l'unité nous retire des cours à la dernière session où on enseigne au cours d'une même année universitaire.

Quand on est malade

Les chargés de cours à forfait disposent d'un congé de maladie rémunéré à 100% pour une période pouvant aller jusqu'à trois sessions. Il est essentiel de déposer un certificat médical au Service de santé et sécurité du travail, au local 1661 du Pavillon Alphonse-Marie-Parent. La date du certificat médical constitue pour l'employeur le début du congé de maladie.

Il est important de noter que les chargés de cours doivent être sous contrat pour bénéficier de ce congé. Il faut aussi accepter tous les cours qu'on nous offre et préciser «qu'on les accepte, mais qu'on s'en désiste parce qu'on est en congé de maladie».

Le Vice-rectorat aux ressources humaines a mis à la disposition des chargés de cours un guide administratif qu'il faut consulter pour bien savoir comment procéder. Vous trouverez ce guide à l'adresse Internet suivante : www.rh.ulaval.ca
Cliquez alors sur «personnel enseignant», «chargés de cours» et «congé».

Besoin d'aide pédagogique?

Nous vous invitons à relire l'article 7.08. Si vous enseignez à de grands groupes, et que l'unité ne vous offre pas d'aide pédagogique, soit en engageant un étudiant, soit en vous donnant un montant d'argent supplémentaire pour corriger, appelez-nous. Il n'est pas toujours facile pour nous de faire des interventions en votre faveur parce que, souvent, nous ne connaissons pas ces détails. N'hésitez pas à nous contacter. Cela nous aide à vous aider.

Les contrats en tâches liées : engager et être engagé clairement

Nous vous demandons de n'accepter aucun engagement en tâches liées de la part de votre unité sans en avoir vérifié le contenu avec exactitude. Voici deux exemples vous expliquant pourquoi.

On demande à un chargé de cours de réviser un mémoire de maîtrise. Il accepte volontiers d'autant plus qu'il connaît l'étudiant. Après avoir lu et relu le document et avoir rédigé un rapport de son évaluation, il remet rapidement son travail à qui de droit. Lorsqu'on l'invite à venir signer son contrat, quelle n'est pas sa surprise de faire le constat qu'il ne reçoit que 200 \$ pour la quinzaine d'heures qu'il a consacrées à ce travail. L'unité prétend avoir respecté une politique départementale ; nous prétendons que le travail en tâches liées doit correspondre au nombre d'heures véritablement travaillées. Au départ, l'unité n'a pas précisé de montant exact, et le chargé de cours, lui, s'est contenté d'accepter. Pourquoi l'unité ne fait-elle pas en sorte que ses politiques soient bien connues de son personnel? Pourquoi l'unité n'informe-t-elle pas correctement son personnel de la valeur monétaire du service à rendre?

Une unité demande à un chargé de cours de faire une mise à jour d'un cours. Ce qui est fait pour une rémunération acceptée de part et d'autre. Le chargé de cours, afin de rendre son cours plus près de la réalité, se déplace dans divers milieux de travail, prend des rendez-vous dans d'autres villes et rencontre de nobles personnages du milieu visé. En bout de course, il demande en toute légitimité d'être rémunéré pour les dépenses encourues pour ces déplacements. C'est une fin de non recevoir de la part de l'unité. Si le chargé de cours retranche le montant lié à ses dépenses du montant total reçu pour refaire le cours, il en arrive au constat qu'il est rémunéré au salaire minimum. Voilà pourquoi les deux parties doivent, au départ, jouer franc jeu et faire en sorte que des paramètres précis prévalent lors de l'engagement d'un chargé de cours pour des tâches liées à l'enseignement.

À lire pour mieux comprendre : les articles 7.04 et 22.10.

Pour plus d'informations sur l'un ou l'autre des sujets traités dans cette chronique, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 656-2202 ou par courriel crt@scccul.ulaval.ca. ♦

NICOLE BLOUIN

Plusieurs dossiers ont interpellé le SCCCUL en 2008-2009.

Le bilan des activités présenté lors de la réunion de l'Assemblée générale statutaire du 11 décembre dernier, démontre que le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval a atteint les objectifs qu'il s'était fixés dans son plan d'action de l'automne 2008, tant sur le plan de la vie syndicale que sur celui de l'action sociale et politique.

Les relations du travail sont demeurées au centre des préoccupations du SCCCUL tout au cours de l'année qui vient de s'écouler. Les membres du comité de relations du travail qui sont les contacts privilégiés des chargées et chargés de cours en ce qui a trait au respect de leurs droits prévus à la convention collective ont maintenu leur vigilance et déposé 54 griefs dont 28 restent actifs. En ce qui a trait au renouvellement de la prochaine convention collective et en prévision de cette échéance, le SCCCUL a organisé deux journées de réflexion sur la négociation ayant pour but de questionner différents aspects des conditions de travail des chargées et chargés de cours, notamment en ce qui concerne les cours à distance.

Un protocole d'entente négocié avec l'Employeur et accepté par les membres du Conseil syndical et ceux de l'Assemblée générale a fait en sorte que les maîtres de français langue seconde ont joint les rangs du SCCCUL à l'expiration de leur convention collective en mai 2009 et sont devenus des chargées et chargés de cours.

Au nombre des activités de communication réalisées par le SCCCUL en 2008-2009, il y a eu la refonte du site internet et la production de quatre numéros du bulletin *l'Expresso*. Entre autres actions liées aux relations intersyndicales, deux ont porté sur l'élaboration et le suivi d'un projet de halte-garderie pour les étudiants et salariés à statut précaire et sur la sensibilisation du milieu lavallois aux politiques d'approvisionnement responsable.

C'est le dossier sur la gouvernance qui a davantage retenu l'attention de la communauté universitaire lors de la rentrée à l'automne. Le SCCCUL a apporté une contri-

bution soutenue à la planification et à la réalisation d'un plan d'action sur la gouvernance, mis sur pied par le Regroupement des associations et syndicats de l'Université Laval (RASUL), s'opposant aux projets de lois 38 et 44, modifiant la Loi sur les établissements de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance.

Grâce aux actions concertées du SCCCUL et du RASUL et en raison de l'implication de la FNEEQ-CSN et de l'engagement de divers autres partenaires syndicaux, les positions controversées de la ministre de l'Éducation sur la gouvernance ont été dénoncées à maintes reprises sur différentes tribunes publiques et en commission parlementaire sur l'éducation. Par conséquent, les deux projets de loi non votés en 2009 ont été reportés à la session parlementaire de 2010. Il semble bien que les efforts déployés par la résistance syndicale n'aient pas été vains mais on peut s'attendre encore à bien des soubresauts de la part du gouvernement Charest sur cette question à la reprise de la session qui débute en février 2010.

Par ailleurs, le SCCCUL a accepté d'être le syndicat hôte d'un congrès international d'enseignants universitaires à statut précaire en 2010. C'est à l'unanimité que les membres présents à l'assemblée générale ont voté en faveur de la tenue du congrès du COCAL IX *Coalition of Contingent Academic Labor*, qui réunira plus de 200 délégués enseignants en provenance des États-Unis, du Canada et du Mexique du 13 au 15 août 2010, au pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval.

Le Comité sur les Statuts et règlements a poursuivi les travaux amorcés en 2004-2005 sur la mise à jour des statuts et règlements, afin de faire en sorte que les instances puissent se prononcer sur les modifications suggérées. Notons qu'en 2008-2009, il y a eu trente-six réunions du Conseil exécutif, huit réunions régulières ou spéciales du Conseil syndical, trois réunions régulières ou spéciales de l'Assemblée générale et quatre réunions du RASUL.

À l'issue de la présentation du rapport du Conseil exécutif, les membres ont reçu les rapports des comités de retraite et de perfectionnement et le Comité de surveillance des finances s'est par la suite déclaré satisfait du rapport sur les États financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 août 2009.

Fin des cours, examens et corrections complètent le tableau de cette année qui s'achève. L'équipe du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval souhaite à tous ses membres un Joyeux Noël et une Bonne Année 2010. ♦

NEUF SYNDICATS DU REGROUPEMENT UNIVERSITÉ FNEEQ-CSN SIGNENT UNE ENTENTE DE SOLIDARITÉ



NICOLE BLOUIN

Le 3 décembre dernier, neuf syndicats membres du Regroupement université du Québec, affiliés à La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, FNEEQ-CSN, ont signé à Montréal une entente de solidarité en vue du prochain cycle de négociation.

L'entente prévoit, entre autres, les mécanismes de coordination entre les syndicats pendant toute la durée des négociations. Rappelons qu'en moyenne, les chargées et chargés de cours donnent 50% des cours de premier cycle dans l'ensemble des institutions universitaires québécoises.

Les syndicats signataires de l'entente sont :

- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval
- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal
- Syndicat des chargés de cours à l'éducation aux adultes de l'Université Concordia
- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal
- Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-université
- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi
- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais
- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Rimouski.

La première vice-présidente de la FNEEQ-CSN, M^{me} Marie Blais, ainsi que la déléguée à la coordination du Regroupement université FNEEQ-CSN, M^{me} Claire Tremblay, ont apposé également leur signature à l'entente en présence du président de la FNEEQ-CSN, M. Jean Trudelle. ♦

ÉVELYNE GUAY PREMIÈRE CHARGÉE DE COURS RÉCIPiendaIRE DU PRIX *DISTINCTION EN ENSEIGNEMENT*

NICOLE BLOUIN

Les membres du Conseil exécutif se joignent à l'ensemble des chargées et chargés de cours du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL) pour offrir leurs plus sincères félicitations à Évelyne Guay, chargée de cours à la Direction générale des cours compensateurs, études libres et admission des adultes, qui a obtenu le Prix *Distinction en enseignement*, le 20 octobre dernier.

La catégorie *Distinction en enseignement* pour les chargés de cours, les responsables de formation pratique, les maîtres de français langue seconde et les professeurs de clinique s'adresse aux enseignants qui, tout au long des cinq dernières années d'enseignement, se sont démarqués par leur implication exceptionnelle en relevant un défi d'enseignement dans leurs cours.

Ce prix reconnaît le mérite pédagogique de l'enseignant qui développe des moyens pour aider les étudiants à apprendre. Il met en valeur l'utilisation de pratiques et de moyens pédagogiques stimulants et motivants.

Évelyne Guay est chargée de cours depuis 1988. Dès l'obtention de son baccalauréat ès sciences en physique, elle commence à enseigner tout en poursuivant ses études de maîtrise dans le même domaine et obtient son diplôme en 1995. Elle enseigne actuellement trois cours de physique aux cours compensateurs et, depuis 2006, elle est représentante des chargées et chargés de cours à la Commission des affaires étudiantes. Au cours des cinq dernières années, elle a offert les cours de mécanique classique, d'électricité et magnétisme, ainsi que celui sur les ondes et corpuscules.

Outre sa charge d'enseignement, Évelyne Guay est responsable de séances de dépannage offertes à tous les groupes en physique, de laboratoires de physique et de sessions passerelles en mathématiques appliquées aux cours de physique.

Lors de la cérémonie de la remise des Prix d'excellence en enseignement qui s'est tenue au Cercle du Pavillon Alphonse-Desjardins, le vice-recteur aux études et relations internationales, M. Bernard Garnier, a déclaré en s'adressant à la lauréate « qu'il avait créé ce



Prix avec l'intention de reconnaître l'apport remarquable des chargés de cours qui comme vous, dit-il, s'engagent de tout cœur et avec grande compétence dans l'enseignement. Votre dévouement, a-t-il souligné, est une source d'inspiration pour tous les enseignants de l'Université Laval».

Une pédagogue innovatrice

La chargée de cours Évelyne Guay a développé deux principales formes d'encadrement : l'assistantat pour l'étude de la matière et la supervision de laboratoires.

Évelyne Guay a, au cours des dernières années, créé des cahiers sur mesure pour les étudiants inscrits aux cours compensateurs. Rappelons que ces groupes sont composés d'adultes qui effectuent un retour aux études après plusieurs années d'absence du système scolaire. Le matériel produit par la chargée de cours comprend des définitions, l'énoncé des exemples solutionnés en classe et un guide de travail détaillé conçu pour encadrer la démarche d'apprentissage. L'ajout d'exemples familiers suit l'application de notions abstraites dans le but de soutenir la motivation et d'aider au transfert des connaissances acquises.

En 2008, alors qu'elle participe à un comité de réflexion sur l'aide pédagogique aux cours compensateurs, notre lauréate suggère d'offrir des séances de révision des mathématiques pour répondre aux besoins des étudiants qui réintègrent le système scolaire. Cette initiative innovatrice aura pour résultat la création de sessions passerelles de révision des mathématiques conçues spécifiquement pour les cours de physique.

De gauche à droite :
Johanne Lessard, membre du Comité de valorisation de l'enseignement, Évelyne Guay, récipiendaire du Prix *Distinction en enseignement*, Nicole Blouin, présidente par intérim et Louise Néron, secrétaire générale du SCCCUL.

Suite à la page 6

ANDRÉ SIMPSON, CHARGÉ DE COURS À LA FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES, RÉCIPIENDAIRE DU PRIX *VOLUME*

NICOLE BLOUIN

Lors de la cérémonie annuelle de la remise des Prix d'excellence en enseignement, le prix de la catégorie *Volume* a été remis à M. André Simpson, chargé de cours à la Faculté des sciences infirmières et à deux professeurs de la Faculté de médecine, MM. Clément Beaucage et Yv Bonnier-Viger, qui ont publié ensemble, en 2008, l'ouvrage *Épidémiologie appliquée*, une initiation à la lecture critique de la littérature en sciences de la santé.

Conçu par M. André Simpson, ce livre mérite le prix du meilleur ouvrage pédagogique de la catégorie *Volume*. Les membres du comité de sélection ont été conquis par la simplification et la vulgarisation des notions et par les multiples moyens utilisés pour capter l'attention : bandes dessinées, situations crédibles, clarté des objectifs. Selon eux, il s'agit d'un ouvrage dynamique, accessible et rigoureux qui fait figure de modèle.

Les cinq autres catégories récompensées lors de cette cérémonie sont : *Carrière en enseignement*, *Distinction en enseignement*, *Matériel complémentaire au cours*, *Notes de cours*, et *Cours à distance*. ♦

Évelyne Guay

Première chargée de cours récipiendaire du Prix *Distinction en enseignement* (suite)

L'instauration de ce type d'enseignement témoigne d'un haut degré d'implication et du souci qu'a la chargée de cours de créer des conditions favorables à la réussite scolaire des futurs étudiants universitaires.

Une passionnée de l'enseignement

Soulignons que le principal défi auquel la chargée de cours a à faire face au quotidien est l'hétérogénéité des classes auxquelles elle enseigne, qui sont composées d'une grande diversité de catégories d'étudiants : des étudiants qui changent d'orientation et ont besoin de cours en physique pour être admis dans leur nouveau choix de programme, des étudiants adultes, sans diplôme d'études collégiales, qui souhaitent reprendre les études, des étudiants étrangers qui arrivent de partout dans le monde avec des bagages culturels et académiques très diversifiés.

Les rapports d'évaluation à l'appui de la présentation du dossier d'Évelyne Guay au concours du Prix d'excellence démontrent sans contredit un taux élevé de satisfaction chez les étudiants. Ils notent entre autres que la présentation des plans de cours est réussie, ils apprécient sa méthodologie d'enseignement, considèrent que la manière dont elle transmet la matière leur permet de comprendre le contenu du cours et d'atteindre les objectifs d'apprentissage, disent qu'elle est une enseignante dynamique et passionnée et qu'elle sait rendre la matière intéressante et la présenter de façon claire et efficace. Entre 85,7% et 96,6% des répondants ont des réponses favorables dans leur appréciation de l'enseignement.

L'un de ceux-ci, futur ingénieur physicien témoigne en ces termes : « Évelyne Guay est une vraie passionnée. Une enseignante qui se donne à fond pour transmettre sa passion de la physique... Bref, je peux affirmer sans aucun doute que Évelyne

est un des enseignants qui m'aura le plus marqué dans ma vie... à un point tel que j'en ai réorienté ma carrière! »

Des projets!

Ayant déjà bénéficié d'un congé de perfectionnement de longue durée en 2005 afin de produire un cahier de notes pour un changement de manuel de base utilisé dans un cours, Évelyne Guay ne craint pas de s'adapter lorsque cela devient nécessaire pour progresser. Elle a entre autres développé la majeure partie du matériel pédagogique lié aux cours de physique dispensés aux cours compensateurs et participé à diverses réalisations pédagogiques qui ont un rayonnement à l'interne ou à l'externe.

Chargée de cours à forfait depuis 22 ans, travailleuse infatigable et soucieuse de sa performance lorsqu'il s'agit d'apporter des améliorations à son enseignement, Évelyne Guay aspire dans un avenir rapproché, à avoir une plus grande stabilité dans sa carrière d'enseignante universitaire. ♦

DES COUPONS POUR LA RECONNAISSANCE S'IL VOUS PLAÎT

ALINE PAGEAU LAUZIÈRE

Le SCCCUL est actuellement aux premières loges de la vaccination de masse. Tous les jours, nous observons les gens qui viennent chercher des coupons. Par analogie, j'aimerais qu'il soit possible de demander à l'Université de nous donner des coupons de reconnaissance. Dans une rencontre en Conseil syndical, l'observation d'un chargé de cours m'a ébranlée. «On nous regarde en terme de coût plutôt qu'en terme de ce qu'on rapporte», disait-il. J'ai noté la phrase, et c'est cette phrase qui me fait intervenir.

Nous sommes des employés précaires, mais nous faisons notre travail avec assiduité et professionnalisme. Si nous nous investissons avec enthousiasme auprès de nos étudiants, nous remplissons parfaitement la première mission de notre employeur universitaire. Et pourtant, celui-ci est très à l'aise pour :

- augmenter les groupes-classes sans discussion sur les aspects pédagogiques
- économiser l'aide pédagogique quand nos groupes sont trop importants (il va même jusqu'à interpréter l'article 7.08 selon les contrats qu'il accorde)
- signifier que le perfectionnement demandé par un chargé de cours n'est pas particulièrement nécessaire pour lui
- modifier subtilement les contrats à la baisse
- confier des tâches rémunérées selon des politiques inconnues
- attribuer des cours à des personnes hors du bassin de compétence de l'unité sans respecter la convention
- attribuer des cours sans PECC

La liste vous paraît irréaliste? Faux. Nous pourrions personnaliser tous ces exemples. Et il y en a bien d'autres. Quel langage faut-il parler pour que les départements en arrivent à respecter la convention? Les conventions ne sont-elles pas des ententes auxquelles les unités devraient être contraintes? Ne serait-ce pas là, dans un monde idéal, la bonne façon de faire? Ne serait-ce pas là une manifestation du respect à offrir aux employés d'une université? Ne serait-ce pas là une manifestation de reconnaissance envers nous, les chargés de cours?

J'ai souvenir d'une participation à un congrès de la CSN au cours duquel il est possible d'échanger avec des collègues syndicalistes venus de tous horizons et de toutes sortes de boîtes. Quand je mentionnais que je venais de l'Université Laval, on semblait me trouver chanceuse d'être dans une organisation aussi privilégiée. Un syndicat dans une université, m'indiquaient les regards des autres, c'est vraiment nécessaire? Après tout, une université ça sait vivre. Et je souriais... L'Université à laquelle j'appartiens sait probablement vivre, mais elle est à l'image de la société actuelle, et ses employés ont besoin d'un syndicat pour les défendre.

En cette période où les règles sociétales impliquent la générosité, pourquoi l'Employeur n'accepterait-il pas de nous donner des coupons de reconnaissance? La reconnaissance est le plus beau cadeau qu'on pourrait nous offrir. Une reconnaissance qui s'exprimerait par le respect de notre convention collective et qui permettrait de réduire le nombre de griefs à faire. Une reconnaissance qui serait aussi partie intégrante de la relation à établir avec nous, une reconnaissance marquée par «une tape sur l'épaule» plutôt que par des reproches ou, trop souvent, des silences. Un cadeau qui ne coûterait rien, mais qui nous ferait du bien. Un cadeau qui se lirait dans les sourires et qui créerait des milieux de travail agréables. De simples coupons de reconnaissance, gratuits. ♦

CHAPEAU

Nos félicitations à MARC PHILIPPE PARENT, chargé de cours au Département d'informatique et génie logiciel, qui a signé avec brio la mise en scène de la pièce *La Souricière* d'Agatha Christie, présentée par les comédiens de la Troupe de théâtre les Treize de l'Université Laval du 28 octobre au 1^{er} novembre, à l'amphithéâtre Hydro-Québec.

Une soirée de théâtre telle que vécue au Manoir Monkswell, dans la pièce d'Agatha Christie, a su nous intriguer et nous captiver du début à la fin.

LE SUCCÈS DU SYSTÈME D'ÉDUCATION FINLANDAIS

REPRODUIT AVEC LA PERMISSION DU
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ FNEEQ-CSN

La réussite exceptionnelle des élèves finlandais à des tests internationaux a attiré l'attention sur le système d'éducation dans ce pays. D'où vient un pareil succès? Les Finlandais auraient-ils trouvé la recette miracle pour rendre l'école attrayante et favoriser la réussite? Serait-il possible d'importer un pareil modèle au Québec? Voici le premier d'une série de deux articles dans lesquels nous observerons les particularités d'un système d'éducation considéré comme exemplaire. Le statut professionnel des enseignants, le mode d'application de la Réforme et l'absence du privé fournissent des pistes d'explication.

Le miracle finlandais PREMIÈRE PARTIE

Le succès du système scolaire finlandais ne se limite pas aux excellents résultats de ses élèves à l'enquête PISA menée dans les pays de l'OCDE (www.pisa.oecd.org) où ils occupent les premières places en lecture, en mathématiques et en sciences. L'école finlandaise a su aussi réduire plus que partout ailleurs l'effet des disparités sociales sur les performances scolaires. De plus, les différences entre les résultats des garçons et des filles sont nettement moins marquées que dans les autres pays de l'OCDE. De pareils résultats ne s'obtiennent pas miraculeusement.

En Finlande, l'éducation est une préoccupation publique et constante. Le statut de professeur du primaire est aussi prisé que celui de médecin, le nombre d'heures d'enseignement est inférieur à celui du Québec, les classes et les écoles sont petites, l'ensemble du réseau scolaire est bien financé, sans disparités d'une région à l'autre. Avec de pareilles mesures, il n'est pas étonnant de constater que tout fonctionne rondement.

Une profession hautement valorisée

Le tout commence avec des enseignantes et des enseignants bien formés. Une personne sur six accède aux études universitaires menant à la profession d'enseignant en Finlande. À la faculté d'éducation de Joensuu, par exemple, 300 dossiers sont retenus sur 1200 candidatures environ. Et non seulement est-il difficile d'y être admis, mais la formation dispensée aux futurs maîtres — qui dure un minimum de cinq ans — est «réputée et de qualité». Elle est exigeante autant sur le plan de la maîtrise disciplinaire que sur celui des connaissances et des aptitudes pédagogiques.

Il faut également mentionner que les professeurs finlandais exercent leurs fonctions dans un milieu professionnel qui ferait pâlir d'envie leurs confrères des autres pays. Une logistique impressionnante est mise au service des enseignantes et des enseignants pour les aider dans leur travail avec les élèves et pour qu'ils puissent vaquer à leurs autres obligations comme le tutorat, la préparation, la concertation. Un grand soin est accordé au matériel, à l'ergonomie des locaux soigneusement équipés et maintenus. Les professeurs bénéficient également d'un soutien de professionnels qui semble, là-bas, occuper une place plus importante. Ils travaillent dans des conditions très satisfaisantes : les écoles propres, bien tenues, forment des milieux de vie agréables et ne dépassent pas 500 élèves. Les groupes sont restreints — avec un ratio de 10 élèves par enseignant — et les heures de travail moindres que dans les autres pays de l'OCDE.

Certains chercheurs expliquent que la culture et la tradition finlandaises accordent à l'éducation une importance historique inversement proportionnelle à celle du Québec. L'Histoire nous donne des pistes d'explication. Ainsi, alors qu'au Québec, l'arme démographique s'avérait le principal outil de résistance contre la colonisation anglaise et pour la préservation d'une culture française en Amérique du Nord, les Finlandais misaient sur l'éducation pour résister aux envahisseurs, qu'ils soient Suédois ou Russes.

Ici, malheureusement, l'appel frileux de l'Église au repli sur soi et la glorification des valeurs conservatrices a alimenté un tenace anti-intellectualisme tout en contribuant à maintenir les Canadiens français à l'extérieur

des sphères de pouvoir, tant politiques qu'économiques. En Finlande, l'Église a joué un tout autre rôle. Jusqu'au XVII^e siècle, alors qu'elle était responsable de l'éducation, et du fait que le protestantisme favorise un rapport plus autonome du croyant avec sa religion, l'apprentissage de la lecture était fortement encouragé, ne serait-ce que pour lire la Bible.

À réforme semblable, applications différentes

La réforme de l'éducation mise en place au Québec s'est attirée plus de blâmes que d'adeptes, et même ceux qui en reconnaissent la valeur ne manquent pas de lui reprocher ses lacunes. Parmi celles-ci, l'évacuation des contenus au profit des compétences et, surtout, de leur mode de transmission. La mise en place d'un mode d'évaluation dénaturé, travesti en charabia, a fini par faire perdre le sens de la mesure et en fausser les intentions. En Finlande, les mesures mises en place depuis 1985 sont pourtant très semblables à celles qui nous sont imposées ici ; mais les résultats sont différents.

Dans la réforme implantée en Finlande, les compétences n'ont pas délogé la connaissance et les mesures ont accentué la place accordée aux matières fondamentales. L'approche constructiviste et socioconstructiviste sert de principe directeur au type de pédagogie pratiqué dans les institutions et aucune évaluation n'est obligatoire pendant les années de formation fondamentale. L'accent est mis sur la maîtrise des matières de base. Les professeurs jouissent d'une grande autonomie dans l'élaboration des programmes de formation, la mise en œuvre du programme, le choix des manuels scolaires, du contenu des cours et des stratégies pédagogiques. L'épreuve uniforme nationale n'a lieu qu'à la fin du cycle d'études fondamentales.

Public, privé, même mission, pas de sélection

Il existe très peu d'écoles privées en Finlande ; ces dernières sont financées à 100% par l'État et sont donc tenues de suivre le même programme et de se conformer aux normes de l'école publique. Il n'y a pas de sélection des élèves ni dans le public, ni dans le privé, et cela jusqu'au secondaire supérieur

(l'équivalent du secondaire 3-4-5). Cependant, l'accès aux cycles suivants devient conditionnel aux résultats des élèves. Ces derniers ne peuvent y accéder qu'à la suite d'une sélection basée sur la qualité de leur dossier académique et parfois des tests d'admission. Il en va de même pour l'admission aux autres cycles d'études supérieures jusqu'à l'université.

Cela peut sembler inéquitable, mais le pari fait par la Finlande est de miser sur une excellente préparation de base. C'est peut-être pour cette raison que dans la formation fondamentale, une place majeure est accordée aux matières... fondamentales, la langue et les mathématiques par exemple. Au Québec, plusieurs voix s'élèvent, depuis le frère Untel jusqu'à nos représentants syndicaux actuels, pour que soit renforcé l'enseignement de la langue d'apprentissage, le français.

Le système scolaire finlandais s'appuie donc sur des enseignants bien formés et dont le travail est valorisé. On leur fait entièrement confiance dans l'application d'une réforme qu'ils peuvent adapter en toute liberté à leurs propres méthodes pédagogiques. Leur travail est facilité par des classes peu nombreuses, ce qui leur permet de s'occuper efficacement des élèves en difficulté qui restent intégrés dans les groupes réguliers. Voilà des recettes simples, efficaces, relevant du bon sens, que l'on rêverait de voir appliquées au Québec.

Dans la deuxième partie¹ de cet article, nous décrirons certains aspects en lien avec l'organisation institutionnelle et pédagogique comme le nombre d'élèves par classe et le soutien dont bénéficient les élèves et les enseignants, le budget consacré à l'éducation et certaines mesures particulières en vue de l'intégration des élèves d'origine étrangère. Pour approfondir sur ces thèmes, outre les nombreux sites qui fournissent des informations sur ce sujet, nous vous référons à l'annexe 2 de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation paru en octobre 2009 intitulé *Une école secondaire qui s'adapte aux besoins des jeunes pour soutenir leur réussite*, ainsi qu'au site http://www.siteraeq.org/documents/rapport_finlande.pdf. ♦

¹ Qui sera publiée dans le prochain *Expresso*.

UNITÉS OÙ IL Y A PLUS DE CHARGÉS DE COURS EN LIEN D'EMPLOI POUR L'ANNÉE 2009

Lettres - École de langues (155)	AUTOMNE 2009	92
Faculté de Médecine dentaire (148)	AUTOMNE 2009	83
Dir. gén. de la formation continue - Enseignement sur mesure (126)	AUTOMNE 2009	76
Sciences éducation - Stages en enseignement (91)	AUTOMNE 2009	68
Sciences sociales - École de service social (87)	AUTOMNE 2009	24
Sciences éducation - Dép. d'études sur l'enseignement et l'apprentissage (81)	AUTOMNE 2009	36
Faculté de Droit (81)	AUTOMNE 2009	33
Aménagement, architecture et arts visuels - École des arts visuels (81)	AUTOMNE 2009	48
Faculté de Musique (67)	AUTOMNE 2009	45
Sciences administration - Département de management (63)	AUTOMNE 2009	33
Lettres - Département de langues, linguistique et traduction (62)	AUTOMNE 2009	36

Source: Base de données SCCCUL

ÉLECTIONS AU COLLÈGE ÉLECTORAL DES CHARGÉS DE COURS

Les membres du Collège électoral des chargées et chargés de cours ont procédé le 9 novembre dernier, à l'élection de leurs représentantes et représentants au Conseil universitaire, à la Commission des études et au Comité de valorisation de l'enseignement.

Cette réunion convoquée par M^{me} Suzanne Dumont, secrétaire du collège électoral des chargés de cours a été présidée par M^{me} Aline Pageau Lauzière, chargée de cours au Département des Sciences des aliments et de la nutrition de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

Conseil universitaire
(mandat de deux ans)
MIREILLE BOISVERT
Faculté de philosophie

Commission des études
(mandat de deux ans)
ROBERT J. GRACE
Département d'histoire
PIERRE-CHARLES TREMBLAY
Département d'études sur
l'enseignement et l'apprentissage

**Comité de valorisation de
l'enseignement** (mandat d'un an)
JOHANNE LESSARD
Faculté de théologie et de sciences
religieuses

POUR NOUS JOINDRE

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (SCCCUL)

2325, rue de l'Université, Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3304 Québec (Québec) G1V 0A6

COURRIEL scccul@scccul.ulaval.ca

SITE INTERNET www.scccul.ulaval.ca/

TÉLÉPHONE 418-656-2202

TÉLÉCOPIEUR 418-656-3186

Veillez prendre note que les bureaux du SCCCUL sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Toutefois, il vous est toujours possible de laisser un message sur la boîte vocale.

GARDEZ LE CONTACT

S.V.P., INFORMEZ-NOUS DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE

NOM

PRÉNOM

VOTRE DÉPARTEMENT, FACULTÉ OU ÉCOLE

NOUVELLE ADRESSE

TÉLÉPHONE

COURRIEL

FERMETURE DU BUREAU PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau du SCCCUL sera fermé du lundi 21 décembre 2009 à 16h30 jusqu'au mercredi 6 janvier 2010 à 9h.

Expresso

Volume XIV, numéro 2 – Décembre 2009

Expresso est publié par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval inc. (SCCCUL) à l'intention de ses membres.

Coordination : **Nicole Blouin**
Comité de rédaction : **Nicole Blouin, Mireille Boisvert, Puma Freytag**
Textes : **Nicole Blouin, Aline Pageau Lauzière**
Révision linguistique : **Claude Brochu, Mireille Boisvert**
Photos : **Louise Néron**
Infographie : **Pouliot Guay graphistes**

SCCCUL

2325, rue de l'Université
Pavillon Alphonse-Desjardins
Bureau 3304
Québec (Québec)
G1V 0A6

Téléphone : 418 656-2202

Télécopieur : 418 656-3186

Courriel : scccul@scccul.ulaval.ca

www.scccul.ulaval.ca/